

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 44 (1952)
Heft: 3

Artikel: Colombie
Autor: Horne, Hermes-R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384751>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Colombie

Par *Hermes-R. Horne*

Introduction

La Colombie, le seul pays d'Amérique du Sud baigné à la fois par l'Atlantique et par le Pacifique, se trouve dans le Nord-Ouest du continent, en pleine zone équatoriale. De ce fait, il ne connaît pas les variations saisonnières du climat auxquelles sont soumis l'Europe, les Etats-Unis et d'autres pays d'Amérique. Cependant, il a des climats très divers, des plus chauds au niveau de la mer aux plus froids dans les montagnes. C'est pourquoi la population, pour se défendre contre le climat, s'est répartie sur les versants des montagnes où la température moyenne est propice au travail et à la vie de la communauté.

La topographie de la Colombie, avec ses trois grandes Cordillères des Andes, courant parallèlement l'une à l'autre du Nord au Sud dans la partie occidentale du pays et atteignant une altitude de 6000 mètres, domine toute la vie économique du pays. En effet, les communications entre l'Est et l'Ouest sont extrêmement difficiles, et le pays est ainsi divisé en diverses régions, dont chacune a ses ressources et son climat particuliers, des caractéristiques raciales et un développement économique bien différents.

On peut estimer la population totale du pays à environ 11 millions d'habitants d'origines très diverses: 20% d'origine européenne, 70% formés d'un mélange de diverses races, et 10% d'autochtones, indiens et nègres.

Economie et ressources

Le climat et le sol de la Colombie se prêtent particulièrement bien à l'agriculture, qu'on peut considérer, en conséquence, comme une des principales sources de production; il n'est pas exagéré d'affirmer qu'un tiers de la population s'emploie directement à l'agriculture et que les quatre cinquièmes en dépendent plus ou moins directement.

Pourtant, en raison de la topographie et de la nature du sol, seule une petite partie de la surface totale du pays est cultivée.

Les cultures les plus importantes sont le café, la canne à sucre, la banane, le cacao, le coton, le tabac et le riz. Il faut y ajouter une production importante de fruits tropicaux: orange, ananas, etc.

Le café est cultivé surtout dans la vallée de Medellin et est sans aucun doute la principale source de revenus du pays; en effet, la Colombie occupe la seconde place sur le marché mondial, immédiatement après le Brésil, comme exportateur de café.

Le pays possède d'immenses richesses minérales très variées et jusqu'à présent seuls l'or, le platine, le pétrole, l'argent et le sel

ont fait l'objet d'une exploitation plus ou moins intensive. Cette production s'est développée principalement grâce à des capitaux étrangers, américains et britanniques entre autres; cependant, en Colombie comme dans les autres pays d'Amérique latine, le désir de rendre intégralement à la nation ses principales sources de richesses s'accroît, et c'est ainsi que l'industrie du pétrole a été nationalisée récemment, passant des mains des compagnies anglaises, ses anciens propriétaires, à celles du Gouvernement colombien.

L'insuffisance des moyens de transport, l'éloignement des zones où l'on trouve des gisements minéraux importants et l'insalubrité du climat sont les principaux facteurs qui ont empêché un développement plus complet des richesses minérales en Colombie.

Il existe, par exemple, d'énormes réserves de charbon de très bonne qualité, dont seule une très petite partie est exploitée, car elles se trouvent dans des zones si éloignées qu'aujourd'hui encore leur exploitation est considérée comme non rentable.

La production d'or en 1948 a atteint une valeur de 20,8 millions de dollars, ce qui place la Colombie au premier rang des producteurs d'or en Amérique latine.

De plus, ce pays est un des rares producteurs de platine dans le monde entier, et seuls le Canada et la Russie soviétique ont une production supérieure à la sienne.

De même, la production de pétrole présente une importance énorme. De ce point de vue, la Colombie occupe la neuvième place sur le marché mondial en tant que producteur et la troisième en Amérique latine, après le Venezuela et le Mexique.

Au cours de ces dernières années, le développement de l'industrie a pris un essor plein de promesses, bien que pour l'année 1950 et aujourd'hui encore il faille noter un temps d'arrêt dû à divers facteurs économiques qui ont affecté la vie de la nation.

L'industrie textile emploie environ 75 000 ouvriers et est la plus importante en Colombie, bien qu'elle doive importer une grande partie des matières premières dont elle a besoin.

Il est toujours important de connaître le nombre total d'ouvriers employés par l'industrie dans un pays. En Colombie, ce chiffre se monte à 700 000 ouvriers environ.

Le mouvement syndical

En raison des conditions géographiques que nous avons déjà exposées, les travailleurs colombiens n'ont un véritable mouvement syndical que depuis quelques années. Il n'existait auparavant que des associations d'artisans et quelques syndicats de métier dispersés dans les divers centres et sans aucune relation entre eux.

Aujourd'hui, on trouve de puissantes centrales ouvrières, l'Union des travailleurs de Colombie et la Confédération des travailleurs de

Colombie, toutes deux affiliées à la C. I. S. L. et à son organisme régional, l'O. R. I. T.

Chacune de ces centrales compte environ 250 000 membres. Leurs caractéristiques et leurs objectifs sont identiques, aussi peut-on s'attendre à ce que dans un proche avenir elles arrivent à l'union complète, ce qui leur permettrait de renforcer le mouvement syndical et de s'attaquer avec de plus grandes chances de succès aux problèmes difficiles auxquels doivent faire face aujourd'hui les travailleurs colombiens.

Dernièrement, le mouvement syndical a pris un grand essor, principalement en conséquence de la situation difficile dans laquelle se trouvent les travailleurs à la suite de la hausse du coût de la vie et de l'extension du chômage.

A la suite d'une série de mesures économiques prises par le Gouvernement colombien et comprenant entre autres le contrôle des crédits bancaires et la dévaluation du peso colombien, la situation des travailleurs a empiré visiblement.

Ces mesures se sont traduites immédiatement par une réduction des activités industrielles d'un grand nombre d'entreprises commerciales, ce qui a entraîné le renvoi en masse de nombreux ouvriers et une hausse générale des prix des biens de consommation de première nécessité dont une grande partie doivent être importés de l'étranger.

Les organisations syndicales ne peuvent pas développer normalement leurs activités, car depuis trois ans l'état de siège a été proclamé en Colombie.

Sous ce régime d'exception, les assemblées publiques ne sont pas autorisées, ce qui porte atteinte à la liberté syndicale et ce qui réduit les activités des organismes ouvriers à de simples démarches bureaucratiques de ministères et des organismes gouvernementaux.

Cette situation est particulièrement intolérable dans l'intérieur du pays, car les autorités civiles et militaires y appliquent la loi avec la plus grande rigueur et imposent à la population toutes les restrictions qui ont été établies à la suite de la situation spéciale qui se présentait en Colombie il y a trois ans, mais qui n'ont aujourd'hui que peu ou pas du tout de justification.

En cas de grève, il est interdit aux organisations ouvrières de tenir des assemblées publiques ou d'organiser des manifestations. Il faut ajouter que la police soutient invariablement les capitalistes et les protège lorsque, afin de briser les mouvements de grève, ils font appel à des éléments à leur dévotion, qui rencontrent toujours un plein appui de la part de la police.

Les manifestes, pamphlets, etc., sont censurés et il est absolument interdit de les distribuer au public. Toute violation de cette interdiction est considérée comme une activité subversive.

Les divers organismes officiels qui sont censés s'occuper des rela-

tions avec le mouvement syndical, ainsi que de tous les problèmes relatifs à ces relations, qui peuvent affecter la vie économique et sociale de la nation, ont montré une insensibilité à toute épreuve devant l'évolution de la situation pour les travailleurs colombiens.

A titre d'exemple, nous pouvons citer la récente grève des travailleurs de la plus grande entreprise de tannerie du pays. Cette grève dura soixante jours et affectait la situation économique de plus de trois cents foyers ouvriers, mais les autorités ne s'en préoccupèrent jamais et le Ministère du travail ne fit pas un seul effort pour essayer d'obtenir un accord honorable entre les parties.

Le nouveau code du travail, élaboré sans aucune intervention des travailleurs et de leurs syndicats, a créé une procédure spéciale pour les conflits du travail, en instituant des tribunaux d'arbitrage, dont les membres sont désignés chaque semaine, qui n'ont aucun pouvoir pour imposer leurs décisions aux parties, si bien qu'ils sont absolument inopérants et que les travailleurs sont toujours victimes d'un préjudice lorsqu'ils doivent soumettre leurs revendications à ces organismes.

Le code établit, en ce qui concerne les conventions collectives, le droit pour les patrons de refuser d'appliquer des clauses qui ont déjà été admises et de se refuser à ouvrir des négociations, ce qui laisse les travailleurs sans aucun recours.

Après avoir exposé les divers aspects de la situation à laquelle le mouvement syndical colombien doit faire face aujourd'hui, nous ne pouvons nous empêcher de penser que la politique du Gouvernement colombien est axée vers une lente destruction du mouvement syndical organisé et vers le développement des tendances les plus réactionnaires, ce qui, tôt ou tard, mènera le pays soit vers une dictature, soit vers de profonds bouleversements sociaux.

Malgré tous ces obstacles, les organisations ouvrières n'ont pas faibli un seul instant dans leur lutte pour obtenir une amélioration de la condition économique de la population, mais elles n'ont pu éviter que le gouvernement ne fasse disparaître les syndicats des cantonniers, des employés municipaux et d'autres employés de l'Etat, et qu'il n'essaie actuellement de liquider la Fédération des cheminots en la plaçant sous le contrôle de fonctionnaires gouvernementaux.

Le code du travail a marqué nettement une régression dans le domaine des relations industrielles et, bien qu'il fixe certaines obligations pour les employeurs, il impose en échange au mouvement syndical et à ses principales organisations toute une série de mesures restrictives.

Dans ces conditions, il n'est pas exagéré de dire que la liberté syndicale n'existe pas actuellement en Colombie, principalement en raison du maintien de l'état de siège que nous avons signalé plus haut et aussi en raison de l'indifférence des pouvoirs publics.

Il y a en Colombie un million de travailleurs agricoles dont la majorité n'appartiennent à aucune organisation syndicale et n'ont en conséquence aucune protection sociale et économique.

En vérité, après avoir dépeint la sombre situation dans laquelle se trouve la Colombie actuellement, nous devons relever un fait plein de promesses: la ténacité inébranlable des organisations ouvrières qui, en dépit de tous les obstacles, continuent inlassablement leur lutte et ont obtenu des conquêtes précieuses, surtout dans le domaine économique, diminuant ainsi les souffrances et le dénuement du travailleur colombien.

Conférence internationale des industriels

Organisée sous le patronage de l'Association nationale des fabricants des Etats-Unis, la Conférence internationale des industriels, à laquelle participaient 360 employeurs de l'Europe et des Etats-Unis, s'est tenue à New-York du 3 au 5 décembre 1951. Il nous paraît intéressant de reproduire dans notre revue les quelques commentaires que consacre à cet événement *l'Echo de la Bourse* de Bruxelles du 11 décembre 1951. Ces commentaires n'empêcheront probablement pas nos lecteurs de constater qu'en matière de rapports du travail, de répartition des bénéfices et de démocratie économique, les Américains sont beaucoup plus audacieux que les industriels d'Europe.

La première conférence internationale des fabricants, qui vient de se tenir aux Etats-Unis, fut certes une excellente chose. On n'insistera jamais assez sur le rôle primordial de rencontres de ce genre entre industriels et hommes d'affaires de divers continents, et notamment d'Europe et d'Amérique. Chacun a ainsi le loisir de tirer des conclusions de ces rencontres et d'en faire éventuellement profiter les entreprises qu'il représente. C'est tout bénéfique pour cette entente économique internationale que l'on veut encourager de cette façon. Il ne faut cependant pas se leurrer sur les résultats immédiats de semblables réunions.

Nécessaire adaptation des méthodes américaines à l'Europe

De la conférence new-yorkaise on retire cette impression: les Américains — et notamment les hauts fonctionnaires des administrations de mobilisation économique — voudraient voir les méthodes américaines s'implanter en Europe. A l'heure qu'il est, ils sont si persuadés de l'excellence de ces méthodes qui ont fait leurs preuves aux Etats-Unis, qu'ils ne songent pas un instant qu'elles ne sont applicables en Europe occidentale qu'à la condition expresse de subir des variations parfois profondes. Les Américains ne s'aperçoivent